

CHRONIQUE LIBYENNE

En comparaison des autres pays du Maghreb, le royaume de Libye n'occupe qu'une place restreinte dans l'actualité politique. Cela ne signifie pas pour autant que ce pays se tienne à l'écart des courants qui agitent le monde ou que la vie en Libye soit dénuée de tout événement. Il semble bien plutôt qu'au fil des années le royaume libyen s'intègre de plus en plus à la vie politique et économique du monde en raison, d'une part, de l'intérêt accordé par les grandes puissances occidentales à ses gisements pétrolifères et, d'autre part, des mouvements qui secouent les pays arabes et maghrébins, mouvements qui ne sont pas sans une certaine résonance dans le royaume.

A cet égard, l'année 1964 a montré que la Libye connaissait, elle aussi, sa fièvre de croissance et que, si les structures nées de l'indépendance et les adaptations au monde contemporain comportaient encore maintes traces du traditionalisme local, elles n'en étaient pas moins l'objet de perturbations à tendances modernistes, suscitées aussi bien de l'intérieur du pays que de l'extérieur. Il apparaît toutefois que le gouvernement libyen et le roi Idris I^{er} lui-même ont pu, après une brève période troublée, reprendre le contrôle entier de la situation et, tout en donnant des gages — limités — à ceux qui réclamaient une transformation de la politique étrangère du gouvernement, ils ont su conserver à la politique libyenne son caractère modéré et son orientation vers le monde occidental : cela était d'ailleurs nécessité par les impératifs de la vie économique du pays.

Prise entre le socialisme de Nasser et le socialisme de Ben Bella, entre l'anti-impérialisme, l'anti-colonialisme de la plupart des membres de la Ligue arabe et l'excellence de ses relations avec les pays du clan occidental, entre la poursuite de l'unification du Maghreb et les forces montantes du Mashreq, la Libye s'efforce de garder un équilibre parfois difficile à maintenir, de suivre une ligne personnelle qui, sans l'opposer aux Etats arabes de l'est ou de l'ouest, ne la mette pas en fâcheuse position vis-à-vis des puissances occidentales.

Cette situation parfois délicate a eu des répercussions sérieuses : ainsi, au mois de janvier 1964, de graves manifestations ont éclaté, d'abord à Benghazi où les étudiants, fortement influencés par la propagande nassérienne, se sont violemment heurtés à la police libyenne à deux reprises, le 13 et le 24 janvier, heurts qui entraînèrent la mort de plusieurs étudiants. Ces manifestations qui, à l'origine, avaient officiellement pour but de réclamer des conditions de travail plus favorables pour les étudiants, une démocratisation plus marquée des études, une libéralisation des moyens d'expression,

se transformèrent rapidement en démonstrations anti-gouvernementales, les étudiants critiquant de façon très vive la politique intérieure et extérieure du cabinet et reprochant notamment à celui-ci son attitude trop favorable aux Occidentaux.

Le gouvernement Fikini ne survécut d'ailleurs pas à cette flambée : le Premier Ministre donna sa démission dès le 22 janvier (1) et fut immédiatement remplacé par M. Mahmoud el-Mountassir, ancien Ministre de la justice. Pratiquement ce changement de personne n'a modifié en rien la politique libyenne : depuis plusieurs années déjà, on voit se succéder à la tête et au sein du gouvernement les mêmes hommes, car les ministres se recrutent dans un milieu assez étroit, d'esprit conservateur ou modéré, très influencé par les Américains et les Anglais.

Il semble bien qu'une fraction, encore assez minime, de la population ait conscience de cet immobilisme puisque les manifestations de Benghazi et le changement de cabinet furent suivies de nouvelles manifestations, du 25 au 28 janvier, à Tripoli et à Zawiya (à l'ouest de Tripoli) où des étudiants et des ouvriers se heurtèrent à nouveau aux forces gouvernementales : deux journées d'émeute à Tripoli, deux morts à Zawiya firent craindre un moment que le nouveau cabinet ne se trouvât dans une fâcheuse posture. Mais les manifestants, peu nombreux, ne purent poursuivre leur action et, à la suite d'un appel du Premier Ministre et du Ministre de l'Information, le retour au calme s'opéra assez rapidement sans que les émeutiers aient obtenu la moindre satisfaction.

A l'exception d'une grève qui, à la fin du mois de mai, toucha les travailleurs de l'industrie hôtelière — grève à caractère professionnel et non pas politique — la Libye n'a pas connu, durant l'année 1964, de nouvel incident comparable à ceux de janvier. Il faut remarquer que ceux-ci ont été l'œuvre des éléments les plus politisés : les étudiants (dont un certain nombre a poursuivi des études à l'étranger) et les milieux syndicaux, les plus directement influencés par les doctrines du « socialisme arabe ». Ce sont ces éléments qui constituent la véritable opposition au gouvernement, sinon au régime; ce sont eux qui reçoivent le plus volontiers la propagande nassérienne ou regardent avec intérêt le développement de l'expérience algérienne. Mais leur influence dans le pays est encore trop réduite pour que leur action, localisée et limitée, puisse avoir de l'effet sur la plus grande part de la population, encore que l'augmentation du coût de la vie, l'enrichissement de certains privilégiés ne soient pas sans leur donner des arguments. Toutefois la masse libyenne est dans son ensemble peu politisée et la propagande anti-gouvernementale, voire anti-royaliste, n'a que peu de prise sur elle.

On en trouve la preuve dans l'affaire de l'abdication, très temporaire, du roi Idris. Le 21 mars 1964, la radio et la presse annoncent que le roi a abdicé pour raisons de santé (le roi est âgé de 73 ans). Mais deux jours plus tard on apprend que le roi est revenu sur sa décision, à la suite de l'intervention des membres du gouvernement et de la « pression populaire ».

(1) Cf. Documents, II, 1.

Idris I^{er} jouit effectivement d'un certain prestige et d'un certain respect dans la population, d'abord parce qu'il est le souverain qui a obtenu l'indépendance du pays, qu'ensuite il est considéré comme le chef religieux le plus éminent, par sa position à la tête de la confrérie des Senoussis, très influente en Cyrénaïque. Quelles sont les véritables raisons de cette pseudo-abdication ? Certainement pas des raisons de santé. En fait, il s'agit d'un épisode de la lutte sourde qui oppose en Libye les tenants du régime et de l'actuelle politique libyenne à ceux qui œuvrent pour un alignement sur la politique égyptienne et pour une plus grande indépendance vis-à-vis des Occidentaux. Le roi Idris n'aurait pas hésité à mettre sa couronne dans la balance pour, à la fois, alerter l'opinion, mettre le gouvernement en face de ses responsabilités et affirmer lui-même sa position en faveur du statu quo. Il ne semble pas qu'Idris I^{er} ait songé sérieusement à abandonner définitivement son trône, mais bien plutôt à marquer fermement qu'il ne tenait ni à voir des changements s'opérer dans son royaume, ni à se laisser dicter sa conduite par son voisin égyptien, dont il condamne toute ingérence dans les affaires libyennes. A la suite de cet incident, eut lieu un nouveau remaniement ministériel (1) qui eut pour but de mettre aux postes de commande, toujours sous la direction de Mahmoud el-Mountassir, des hommes dont la fidélité et la fermeté étaient prouvées; un autre remaniement partiel du ministère se produisit en octobre 1964, au lendemain des élections législatives.

Le 22 août, le roi Idris I^{er} prononça la dissolution du Parlement et les élections furent fixées au 10 octobre : en liaison avec la réforme administrative promulguée en 1963 et instituée effectivement en septembre 1964, le nombre des députés fut porté de 55 à 103. Il y eut 200 candidats qui, en principe agissaient pour leur propre compte puisque, depuis la loi du 27 mai 1963, tous les partis politiques étaient interdits en Libye. Il n'en demeure pas moins que certains de ces candidats étaient connus pour leur opposition au gouvernement en place, sinon au régime. Le gouvernement, d'ailleurs, prit des mesures préventives et, sous prétexte d'éviter tout incident, fit emprisonner de nombreux candidats considérés comme opposants, les empêchant ainsi de faire toute propagande et d'être éventuellement élus. D'autre part, pour la première fois, les femmes avaient le droit de vote et il apparaît qu'elles l'utilisèrent plus dans les districts ruraux et en Cyrénaïque qu'à Tripoli. On estime que la participation électorale fut d'environ 70 % des inscrits; comme il fallait s'y attendre, les députés dit « modérés », de nuance pro-gouvernementale, furent élus sans difficulté (2). Cependant ces élections provoquèrent quelques remous dans les milieux évolués du pays et des réactions assez sévères à l'extérieur, en particulier en Egypte où l'on alla jusqu'à dire que ces procédés cachaient mal une crise profonde en Libye et que la lutte entre royalistes et républicains ne saurait désormais tarder à éclater au grand jour et pourrait même faire de la Libye un nouveau Yémen. C'est là une interprétation exagérée, mais qui traduit bien l'esprit suivant lequel les Egyptiens jugent les dirigeants libyens. D'ailleurs le gouvernement libyen s'est rendu compte que ses procédés électoraux donnaient trop de prise à la

(1) Cf. Documents, II, 1.

(2) Cf. Documents, II, 3.

critique et fournissaient des arguments à l'opposition. En février 1965, Idris I^{er} a publié un décret par lequel la Chambre élue en octobre était dissoute et fixait les nouvelles élections au 8 mai 1965 : celles-ci devaient également donner lieu à contestations...

Tout cela n'empêche pas le gouvernement libyen de poursuivre, en ce qui concerne les relations avec les Etats étrangers, la politique instaurée depuis plusieurs années : bons rapports avec les puissances occidentales, efforts constants en vue de la constitution du Maghreb arabe uni, participation à la Ligue arabe et aux divers organismes africains ou afro-asiatiques.

Les Etats occidentaux tiennent une place extrêmement importante dans la vie économique de la Libye depuis la découverte et l'exploitation des gisements de pétrole. Parmi ces Etats, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne entretiennent en outre des bases militaires, notamment la grande base américaine de Wheelus Field, près de Tripoli. Ce fait a valu à la Libye les reproches non dissimulés de maints Etats neutralistes et, en premier lieu, de l'Egypte. C'est évidemment sur cette question des bases étrangères que la Libye se sent vulnérable aux yeux des Etats arabes et africains. Aussi le gouvernement libyen a-t-il, en 1964, multiplié les démarches auprès des Américains et des Anglais pour les amener à reconsidérer les accords conclus avec eux, pour 20 ans, en 1951 et 1953. Dès le mois de février 1964, le Premier Ministre Mahmoud el-Mountassir a déclaré ne pas vouloir renouveler les accords militaires avec la Grande-Bretagne et les Etats-Unis et il en a informé la Ligue arabe et le gouvernement égyptien, montrant ainsi qu'il avait droit, lui aussi, à un brevet d'arabisme. La déclaration de M. el-Mountassir fut prolongée par un projet de loi déposé le 4 mars par les députés et demandant l'évacuation des bases occupées en Libye par des armées étrangères. Le 9 mars, le Premier Ministre déclara : « Le gouvernement libyen a demandé à la Grande-Bretagne et aux Etats-Unis d'entrer en négociations avec lui en vue de déterminer le sort des bases britanniques et américaines en Libye ». Et il ajouta : « Les bases étrangères doivent être liquidées à la demande générale du peuple. Nous n'avons plus besoin de subsides étrangers. Nous devons honorer les engagements que nous avons pris au cours de la conférence arabe au sommet, et nous devons nous débarrasser des armes de destruction qui se trouvent sur notre sol ». Cette déclaration fut suivie, le 6 avril, de démarches auprès des gouvernements anglais et américains en vue de l'ouverture des discussions. La Grande-Bretagne a consenti à entamer le 20 avril des pourparlers sur la révision du traité de 1953 : cinq jours plus tard, les pourparlers étaient suspendus; repris le 27 mai, ils étaient à nouveau ajournés, *sine die*, le 7 juin. Avec les Etats-Unis les entretiens commencèrent le 29 avril; comme avec la Grande-Bretagne, ces entretiens étaient suspendus, puis repris le 27 mai et enfin ajournés. Jusqu'à la fin de l'année 1964, il n'a plus été question de bases militaires étrangères. Il ne semble pas que le gouvernement libyen ait cherché avec beaucoup de ténacité à trancher la question : il s'est contenté de poser le problème, sans vraiment souhaiter qu'une solution fût rapidement trouvée; il lui a paru suffisant de faire un geste qui, momentanément, a pu donner quelques satisfactions aux dirigeants arabes et témoigner de sa bonne conscience en même temps que de sa bonne volonté.

Mise à part cette question de l'évacuation des bases, les rapports de la Libye avec les pays de l'Ouest ont été très cordiaux, en raison essentiellement du rôle primordial que jouent ces pays dans la recherche, l'exploitation et l'exportation des pétroles libyens : les Etats-Unis, l'Allemagne de l'Ouest, la Grande-Bretagne, l'Italie et la France sont, de loin, les meilleurs clients de la Libye en ce domaine, et, outre les énormes sommes qu'ils laissent ou investissent dans le pays, participent de près au développement économique et social du royaume; on a pu, en 1965, juger à cet égard de la « reconnaissance » de la Libye qui, lors de la crise survenue entre les pays arabes et l'Allemagne de l'Ouest, a refusé de rompre les relations diplomatiques avec ce dernier pays.

Cela n'empêche d'ailleurs pas le gouvernement libyen d'entretenir de bons rapports avec certains pays de l'Est, plus spécialement dans le domaine économique : ainsi le 17 mai 1964 a été conclu un accord économique avec l'Union Soviétique et en avril et mai de fructueuses conversations ont été engagées avec la Pologne. Mais c'est surtout la Yougoslavie qui paraît bénéficier du préjugé favorable parmi les pays de l'Est ou, tout au moins, neutralistes. Non seulement les échanges commerciaux avec la Yougoslavie ont quadruplé entre 1960 et 1964, mais encore de nombreux experts yougoslaves ont été envoyés en Libye, notamment pour contribuer à la protection des sols, au développement de l'irrigation; des ingénieurs et des médecins yougoslaves sont également venus pour participer à la formation des Libyens dans les sciences techniques et médicales. Cette présence efficace d'un des pays à la tête des nations non engagées est symptomatique de la politique yougoslave de pénétration en Afrique et plus spécialement dans le Maghreb où elle n'est pas sans concurrencer la politique égyptienne. De son côté, la Libye peut trouver dans ses relations avec la Yougoslavie un élément, assez relatif néanmoins, de contrepoids aux Occidentaux, mais surtout une possibilité d'ouverture vers les pays du Tiers Monde, ainsi qu'un témoignage d'une certaine indépendance vis-à-vis des puissances occidentales, ce qui a pour but de raffermir sa position au sein des nations afro-asiatiques.

Plus particulièrement, c'est dans le domaine des relations avec les pays du Maghreb que la Libye a manifesté une activité remarquable. Déjà en 1963, des contacts avaient été pris et des accords signés avec le Maroc, l'Algérie et la Tunisie, et le Premier Ministre libyen de l'époque, M. Mohammed Fikini, s'était fermement prononcé en faveur du Maghreb uni. Cette attitude ne s'est pas démentie en 1964 et le gouvernement libyen a continué à œuvrer dans la même voie; il semble d'ailleurs que sa position soit, à ce sujet, assez proche de la Tunisie avec laquelle plusieurs accords particuliers ont été signés, portant sur la main-d'œuvre et la coopération économique. La Libye a été présente aux différentes conférences ayant réuni les pays du Maghreb : conférence de Tanger, en avril 1964, sur le développement industriel du Maghreb; conférence de Tunis, en mai, groupant les pays riverains du Sahara; autre conférence de Tanger, en novembre, sur l'économie maghrébine. Cette conférence a notamment envisagé l'institution d'un centre d'études industrielles à Tripoli et la création dans cette ville d'un comité consultatif permanent. Par ailleurs, durant le mois de décembre,

le Premier Ministre Mahmoud el-Mountassir a visité les trois pays du Maghreb : le Maroc du 1^{er} au 4 décembre, l'Algérie du 5 au 8 et la Tunisie du 26 au 28. Ces visites avaient pour but de rendre plus concret le projet d'un sommet maghrébin qui aurait pu se réunir en 1965 à Tripoli : les circonstances politiques en ont jusqu'à présent différé la réalisation. Ensuite, avec l'Algérie, il était indispensable de confronter les politiques pétrolières des deux pays, qui se trouvent plus ou moins en concurrence sur le marché occidental, mais qui surtout traitent de façon différente les compagnies pétrolières, la Libye s'affirmant en ce domaine plus libérale que l'Algérie. Il ne semble pas que les positions se soient rapprochées, en dépit des efforts algériens en vue de constituer un bloc algéro-libyen qui pourrait mieux s'opposer aux exigences des compagnies occidentales. Avec la Tunisie, les relations sont actuellement très cordiales et, loin de présenter des points de friction comme ce fut le cas dans le passé, évoluent vers une coopération plus étroite dans les domaines social, économique et culturel.

Membre à part entière de la Ligue arabe, la Libye a participé aux différentes conférences, de routine ou au « sommet » organisées par la Ligue : ainsi le prince héritier Hassan Rida a pris part à la réunion des chefs d'Etat arabes au Caire en janvier 1964, et le roi Idris I^{er} lui-même a dirigé la délégation libyenne à la conférence arabe « au sommet » qui s'est tenue à Alexandrie du 5 au 13 septembre : tout en adhérant aux décisions de la conférence concernant la Palestine, la Libye n'a pris aucune mesure particulière à ce sujet.

Elle a participé également aux conférences des pays africains : conférence de l'Organisation de l'unité africaine à Lagos en février, conférence sur la coordination des administrations des pays d'Afrique à Zaria (Nigéria) en juin, conférence des Etats africains au Caire en juillet, et des pays non alignés, au Caire, en octobre. Dans aucune de ces réunions le gouvernement libyen n'a pris une position extrême, se contentant d'approuver les résolutions sans chercher à faire preuve d'un anti-impérialisme excessif ou d'un révisionisme outrancier. Sa politique de relations amicales avec les puissances occidentales n'a nullement été mise en cause, encore que certains pays arabes ne voient pas d'un bon œil que la Libye tire d'énormes bénéfices de ses richesses sans en faire profiter les pays frères.

Cet état d'esprit de quelques pays arabes pourrait se justifier quand on sait qu'actuellement le gouvernement n'arrive pas à dépenser tous les revenus procurés par l'exploitation et l'exportation du pétrole. Ainsi, en 1964, sur un budget de 32 millions de livres libyennes, 12 millions n'ont pas été dépensés, en dépit de la mise en route en 1963 d'un plan de développement quinquennal, en dépit de nombreuses initiatives visant à l'évolution du niveau de vie de la population ou à l'amélioration de la production agricole. Il manque à la Libye, et pour plusieurs années encore, les cadres, la main-d'œuvre qualifiée, les moyens techniques indispensables au développement du pays.

Ce qui, actuellement, se développe à un rythme accéléré, c'est la production de pétrole : de 8 millions de tonnes en 1962, la production est passée à 22 millions en 1963 et à 41 millions en 1964; on entrevoit déjà le moment

où la Libye sera l'un des trois ou quatre premiers producteurs mondiaux, ce qui ne manquera pas de poser quelques problèmes. Pour l'instant, elle occupe le huitième rang parmi les producteurs. Ce pétrole est exporté, dans l'ordre, vers les Etats-Unis, l'Allemagne de l'Ouest, la Grande-Bretagne, l'Italie et la France : trois pipe-lines (un quatrième est en construction) et deux ports travaillent à plein rendement. On projette la construction d'un cinquième pipe-line (des contrats ont été passés avec des sociétés britanniques et italiennes) et d'un troisième port pétrolier à Ras el-Lanuf. Cependant, la seule raffinerie construite en territoire libyen, par la Compagnie Esso (Standard Oil), à el-Brega, ne travaille qu'au ralenti, faute d'un accord sur le prix de vente en Libye des produits raffinés. Pendant ce temps, de nouveaux gisements ont été trouvés, en novembre 1964, près de la frontière tunisienne et l'on a commencé l'exploration des fonds sous-marins, à peu de distance des côtes.

Ces immenses richesses sont une bénédiction pour le pays et M. el-Mountassir a pu, à juste titre, déclarer qu'il n'avait nul besoin des subsides étrangers... Mais encore faut-il que ces richesses ne masquent pas les difficultés que connaissent les autres secteurs de la production locale : une récolte catastrophique de blé ou d'orge peut toujours survenir, et cela a été le cas pour l'orge en 1964. Certes on peut avoir recours aux importations, mais ce qui compte, c'est de pouvoir assurer du travail et des moyens de vivre à la population. Le gouvernement libyen en est d'ailleurs conscient, et le plan de développement prévoit de favoriser et d'améliorer les ressources locales par la protection accrue des sols, l'irrigation, le reboisement, la sélection de l'élevage, etc... La création d'industries fondées sur la production locale ne peut avoir que des objectifs limités étant donné la pauvreté actuelle de cette production, pétrole excepté. Surtout, le manque de main-d'œuvre qualifiée se fait cruellement sentir; certes, le gouvernement envoie chaque année des stagiaires se former en Europe et aux Etats-Unis dans différentes branches d'activité pratique : c'est trop peu à l'échelle du plan de développement, mais c'est trop à l'échelle de ce qui est actuellement réalisé. La richesse du pays ne profite, pour le moment, qu'à une minorité de gens, en liaison directe ou indirecte avec les compagnies pétrolières; des secteurs annexes, comme celui de l'hôtellerie, bénéficient de cette prospérité. Mais dans l'ensemble l'élévation du niveau de vie est minime.

De plus, l'afflux d'argent et surtout les dépenses effectuées par les pétroliers, ont eu pour conséquences la flambée spectaculaire des prix, la hausse des loyers : au mois de juin 1964, deux journaux de Tripoli ont demandé l'instauration d'un contrôle des prix et quelques jours plus tard, le Premier Ministre annonçait que des mesures allaient être prises pour combattre l'augmentation du coût de la vie; pratiquement il fallut attendre le mois d'août pour que fût constituée une commission d'enquête dont les conclusions n'ont pas été rendues publiques. La hausse des produits de première nécessité (certains articles de consommation courante, comme les légumes, ont vu leur prix doubler en un temps assez court) a réduit presque à néant les avantages obtenus par la plupart des travailleurs; elle explique à elle seule les quelques grèves qui ont éclaté, à Tripoli notamment où la hausse se fait particulièrement sentir du fait de la présence d'un grand nombre d'étrangers.

Le gouvernement a toutefois pris des mesures destinées à améliorer la condition des travailleurs les plus humbles. C'est ainsi qu'en mai 1964 les allocations familiales ont été augmentées et que le bénéfice des assurances sociales a été étendu à tous les travailleurs; en juin a été promulguée une loi transformant le régime des impôts sur le revenu : fermiers et ouvriers agricoles ont été exonérés totalement de ces impôts; pour les autres travailleurs, ont été exonérés ceux dont le revenu est inférieur à 360 livres libyennes; le taux de 4 % a été fixé pour ceux dont le revenu est compris entre 360 et 720 livres, et le taux de 8 % pour les revenus supérieurs à 720 livres (la livre libyenne a à peu près la même valeur que la livre anglaise). De plus, en novembre, le gouvernement a annoncé l'augmentation des salaires des fonctionnaires. En fait, ces mesures n'ont en rien agi sur l'évolution des prix et ne constituent que des palliatifs sans effet : étant donné les revenus perçus sur l'exploitation des pétroles et qui représentent à eux seuls la moitié des revenus libyens, le gouvernement n'attend pas grand chose des impôts directs; la situation très favorable de ses exportations lui permet sans difficulté de consentir à une augmentation du salaire des fonctionnaires, lesquels ne constituent qu'une petite partie de la population active. Cette situation a été examinée par les principales centrales syndicales de Libye : Fédération nationale du Travail, Union des Travailleurs de Tripoli et Fédération du Travail de Cyrénaïque, dont les dirigeants se sont réunis à Tripoli au mois de mai et ont envisagé l'unification des centrales syndicales; mais les discussions n'ont pas abouti à un résultat positif et chaque centrale a conservé son autonomie.

Pour mieux contrôler les activités financières des banques, le gouvernement libyen avait, en 1963, promulgué une loi obligeant celles-ci à se transformer en société libyennes; à celles qui avaient effectué leur conversion en 1963 sont venues s'ajouter en 1964 la Société française de Banque et la British Bank of the Middle East. En outre ont été créées la Banque commerciale, première banque libyenne de contrôle, avec participation britannique, et la Banque du Sahara, avec participation italienne et américaine, tandis que la Banque nationale d'Agriculture étendait son activité et ouvrait des succursales dans les provinces.

Comme en 1963, de grands travaux ont été entrepris ou projetés : extension et amélioration du réseau routier, pose de la première pierre de la nouvelle ville de Barce, détruite en 1963 par un tremblement de terre, extension des ports de Tripoli et de Benghazi, agrandissement de l'aéroport de Beïda, création et réparation de puits dans les zones arides, construction de nouvelles stations de radiodiffusion à Tripoli et à Benghazi, de la première fabrique de ciment, avec le concours d'une société britannique, et d'une raffinerie de sucre par une société polonaise. On peut penser que le gouvernement libyen pourrait se lancer dans des entreprises plus hardies et surtout plus nombreuses, notamment en matière de construction de logements, d'écoles, d'hôpitaux. On notera toutefois que les travaux d'installation du tout à l'égout à Tripoli et à Benghazi sont entrés dans la phase de réalisation, de même que la cité des sports de Tripoli.

En matière de développement social et culturel, les efforts sont réels : on peut dire, par exemple, que la plupart des jeunes garçons sont scolarisés

(il n'en est pas de même pour les filles); des instituteurs sont formés dans le pays, mais on fait appel aussi à l'Égypte et à la Tunisie : plusieurs centaines d'instituteurs égyptiens sont présents en Libye, mais leur rôle n'est peut-être pas uniquement d'éduquer les jeunes Libyens; des experts et des ingénieurs américains, anglais, français, yougoslaves, etc... contribuent dans des écoles techniques ou professionnelles, à la formation des cadres manuels. L'Université de Benghazi se développe assez lentement, et n'est pas à l'abri des réactions gouvernementales lorsque les étudiants s'agitent et créent des troubles à caractère politique. Le domaine de la santé n'est pas négligé : on a dénombré, en juin 1964, 300 docteurs travaillant en Libye, contre 180 en 1963; une campagne de vaccination antipoliomyélitique a été lancée au mois de mai : 60 000 enfants ont été vaccinés. En août, un centre de dépistage de la tuberculose a été créé à Tripoli, et un programme prévoyant l'alimentation rationnelle de 180 000 enfants a été mis sur pied. Tout cela montre le souci du gouvernement d'apporter quelque amélioration aux conditions de vie des habitants; mais il lui faut lutter contre les traditions, contre l'ignorance, voire dans certaines régions contre le refus du modernisme.

Un autre problème, moins visible, se pose à la Libye : celui des nomades et, par contre-coup, celui de ses relations avec ses voisins du sud. Le gouvernement libyen, depuis plusieurs années mais surtout depuis 1963, vise à sédentariser les nomades : c'est une vaste entreprise dont on ne voit pas, pour le moment, comment il pourrait assurer la réalisation, sauf dans la région du Djebel Nefousa; en outre ces nomades constituent une force — armée, avec l'approbation du gouvernement — qui est utile pour la sécurité des frontières méridionales. Il est patent que certains gouvernements d'Afrique Noire, en particulier le Mali, ont récemment lancé des attaques violentes contre des nomades du Sahara, des Touaregs, dont une partie a été massacrée et le reste est allé se réfugier en territoire libyen. Ce peut être là une cause de tension entre la Libye et ses voisins du Sud, pouvant aller jusqu'à remettre en cause la cohabitation des blancs et des noirs dans certaines régions, aussi bien que la fixation des frontières.

Mais ce problème n'a pas atteint de telles extrémités. Autrement grave est, pour la Libye, la pression égyptienne qui s'exerce sur les milieux intellectuels et ouvriers du pays : on supporte mal, sur les rives du Nil, que ce pays de 1 300 000 habitants bénéficie de richesses énormes qui contribuent à la prospérité des compagnies pétrolières occidentales et non pas à la nation arabe. Aussi les slogans de la solidarité musulmane et arabe, à un moindre degré ceux du socialisme, sont-ils largement diffusés vers la Libye où ils trouvent des oreilles compréhensives. Pour parer le coup, le gouvernement libyen cherche un appui du côté du Maghreb, un Maghreb du genre bourgeoisien, fortement appuyé sur l'Occident. Sans éclat jusqu'à présent, la lutte est engagée, sourde mais réelle; toutefois la population libyenne, dans sa grande majorité, n'y est pas encore mêlée et l'agitation constatée au début de l'année 1964 n'a pas eu beaucoup d'écho; il n'en demeure pas moins que c'est là un signe avant-coureur des mouvements d'opinion qui pénètrent en Libye, d'un désir de réformes et de modernisation, sinon de bouleversement...

Robert MANTRAN.